

Rapport n°9 :**Erasmus+ : mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure**

Rapporteur (s) :	Paul ALIBERT Vice-Président des Relations Internationales
Service – personnel référent	Directrice et rédactrice : Yevgenya PASHAYAN-LEROY Direction des Relations Internationales
Séance du Conseil d'administration	17 novembre 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Pour accompagner l'internationalisation de ses formations, UBFC s'est engagée dans le programme européen Erasmus+ qui vise à soutenir la modernisation de l'enseignement supérieur dans toute l'Europe et dans le reste du monde. La participation au programme Erasmus+ a pour objectif de renforcer la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels, et de coopérer avec d'autres acteurs de l'éducation et de la formation, en Europe et dans le monde.

UBFC a déposé une candidature dans le cadre de l'appel à propositions 2022 du programme Erasmus+ au titre de l'action KA171 « *Mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure* ». Le projet déposé concernait 5 pays de 4 régions (Israël & Liban, Arménie, Russie et Kenya) et les masters UBFC impliqués dans les conventions internationales avec les universités partenaires dans ces pays : **P2Food, MP2, PICS, PPN, Innovative Drugs, IoT, T2MC, Rare Book, GREEM, Math4Phys et PIECE.**

Les demandes dans le cadre de l'Action Clé 171 font l'objet d'une sélection. Les projets sont évalués selon 3 critères qui correspondent aux 3 questions de la candidature :

1. Qualité de la conception du projet et modalités de coopération (critère général),
2. Pertinence de la stratégie (analysé pour chaque région),
3. Incidence et diffusion (analysé pour chaque région).

Pour pouvoir être sélectionné, le projet au niveau de la région doit obtenir une note minimale de 60/100 avec au moins la moitié des points pour chaque critère.

La candidature d'UBFC a été retenue et une subvention de **290 950 €** a été accordée à UBFC pour une durée contractuelle de **36 mois** pour l'Arménie. Les autres pays (Kenya, Liban, Israël et Russie) sont placés en liste de réserve.

- **Financement demandé** pour l'Arménie : **761 460 €**
- **Financement accordé** : **290 950 €**, financement réduit car le projet est en balance avec un/des établissements ayant une note équivalente.

Le financement obtenu permettra de financer la mobilité entrante et sortante

- des étudiants (études et stage) - niveau Master et Doctorat
- des enseignants (formation et enseignement)
- du personnel administratif (formation)

entre UBFC et les universités partenaires en Arménie (Yerevan State University, Armenian National Agrarian University, Russian-Armenian University, Institute for Physical Research of Armenian National Academy of Sciences).

La période d'éligibilité des activités du projet : **01.08.2022 – 31.07.2025**.

N.B. L'ajustement de partenaires est possible pendant la mise en œuvre du projet.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance du projet de mobilité d'UBFC dans le cadre de l'action Mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure du programme européen Erasmus+.